

Vos zones de police en province de Namur :

Zone de police de NAMUR	Place du Théâtre, 5 - 5000 NAMUR Tél. : 081/24.66.11 www.polnam.be
Zone de police ORNEAU-MEHAIGNE (Eghezée, Gembloux, La Bruyère)	Chaussée de Tirlemont, 105 - 5030 GEMBOUX Tél. : 081/62.05.40 www.policelocale.be/orneau-mehaigne
Zone de police des ARCHES (Andenne, Assesse, Fernelmont, Gesves, Ohey)	Avenue Reine Elisabeth, 29 - 5300 ANDENNE Tél. : 085/82.36.00 www.policedesarches.be
Zone de police ENTRE SAMBRE ET MEUSE (Floffe, Fosses-La-Ville, Meffer, Profondeville)	Route de Bambois, 2 - 5070 FOSSES-LA-VILLE Tél. : 071/26.28.00 www.policeentresambreetmeuse.be
Zone de police SAMSOM (Sambreville, Sombrefe)	Rue Saint Martin, 18 - 5060 SAMBREVILLE Tél. : 071/26.08.00 www.policesamsom.be
Zone de police JEMEPPE S/SAMBRE	Rue Thibaut, 4 - 5190 JEMEPPE S/SAMBRE Tél. : 071/78.71.01 www.policejemeppe.be
Zone de police FLOWAL (Florennes, Walcourt)	Rue du Couvent, 23 - 5650 WALCOURT Tél. : 071/66.24.00 www.flowal.be
Zone de police HOUILLE-SEMOIS (Beaurainç, Bièvre, Gedinne, Vresse S/Semois)	Rue de Dinant, 36 - 5575 GEDINNE Tél. : 061/24.24.00 www.houillesemois.be
Zone de police des 3 VALLEES (Couvain, Virainval)	Avenue de la Libération, 52 - 5560 COUVIN Tél. : 060/31.02.02 www.police3vallees.be
Zone de police HAUTE MEUSE (Anhée, Dinant, Hasifère, Onhaye, Yvoir)	Quai J.B. Culot, 24 - 5500 DINANT Tél. : 082/67.68.10 users.skynet.be/hautemeuse
Zone de police LESSE ET LHOMME (Houyet, Rochefort)	Rue de Behagne, 28 - 5580 ROCHEFORT Tél. : 084/37.42.50 www.policehouyetrochefort.be
Zone de police CONDROZ-FAMENNE (Ciney, Hamois, Havelange, Somme-Leuze)	Avenue de Namur, 12 - 5590 CINEY Tél. : 083/68.73.00 www.zp5314.be
Zone de police HERMETON ET HEURE (Cerfontaine, Doische, Philippeville)	Rue de la Gendarmerie, 7 - 5600 PHILIPPEVILLE Tél. : 071/66.02.11 www.zp-hermeton-et-heure.be

ESSAIEZ D'ENTRER! MAINTENANT!



Editeur responsable : Denis MATHEN, Place Saint-Aubain, 2 - 5000 NAMUR

Graphisme : Milan Cambier - Etudiant en infographie - Haute Ecole Albert Jacquard de Namur - Lauréat du concours d'idées 2012 «Prévenez le cambriolage» organisé sous l'égide du Gouverneur de la Province de Namur.

Demandez un diagnostic gratuit de protection de votre habitation auprès de votre zone de police.

Une campagne initiée par le Gouverneur de la Province de Namur, avec le concours de la Commission provinciale de prévention de la criminalité.



Police



Le Gouverneur
de la Province de Namur

11/2011

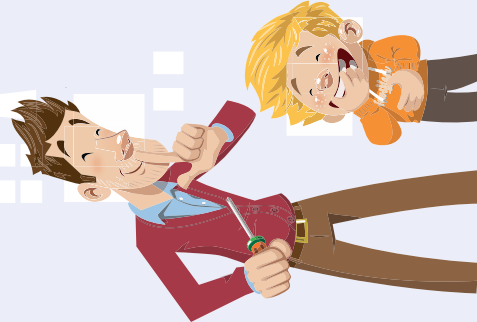
Votre habitation est-elle protégée contre le cambriolage ?

Présente-t-elle des points faibles facilitant l'intrusion ?
Vos portes et fenêtres sont-elles suffisamment sécurisées ?
Partez-vous l'esprit tranquille ?
Qui s'en occupe en votre absence ?
...

Savez-vous que vous pouvez recevoir gratuitement :

- des conseils de sécurisation individualisés ;
- une visite personnalisée de votre habitation avec remise d'un diagnostic écrit ;
- une surveillance de votre habitation pendant vos vacances par les services de police ;
- des informations sur les avantages fiscaux lorsque vous investissez pour votre sécurité ;
- un avis sur base des plans de votre habitation, si vous construisez ou rénovez ;
- des conseils pour enregistrer et marquer vos biens ;
- et bien d'autres éléments d'informations utiles...

Prenez contact avec votre zone de police
qui pourra vous orienter vers un
conseiller en prévention vol.



Quelques conseils utiles

Les mesures organisationnelles :

Prenez les bonnes habitudes...

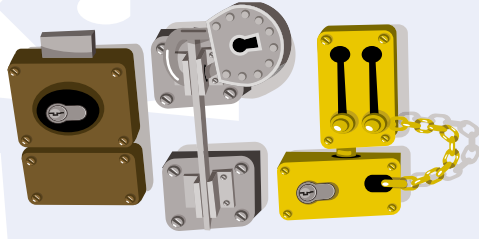
- En votre absence, fermez portes et fenêtres...
- Donnez l'impression que votre habitation est occupée...
- Ne laissez pas votre boîte aux lettres déborder ou votre pelouse sans entretien...
- Pensez à un éclairage temporisé et aléatoire...
- Ne laissez pas vos objets de valeur à vue...
- ...

Les mesures techniques :

Il s'agit de mesures mécaniques (verrous de sécurité, cylindres renforcés, volets roulants...) mises en place pour renforcer vos portes, fenêtres et autres accès extérieurs (grilles, soupiraux...).

Les mesures électroniques :

Le placement de systèmes électroniques de sécurisation (alarme, vidéosurveillance...) constitue une mesure additionnelle aux initiatives précitées.



Plus d'informations sur www.besafe.be

Ce document est disponible en téléchargement
www.gouvernement.be

